

Zeitschrift:	Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare, Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de Documentation
Herausgeber:	Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band:	29 (1953)
Heft:	5
Artikel:	Rapport sur l'activité de l'ABS durant l'année 1952/1953 : présenté par le président de l'association, Pierre Bourgeois, à l'assemblée générale à Lucerne, le 3 octobre 1953
Autor:	Bourgeois, Pierre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-771354

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NACHRICHTEN - NOUVELLES

VSB - SVD ABS - ASD

1953

Jahrgang 29 Année

Nr. 5

RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ DE L'ABS DURANT L'ANNÉE 1952/1953

présenté par le Président de l'Association, Pierre BOURGEOIS, à l'assemblée générale à Lucerne, le 3 octobre 1953

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Pour vous présenter un rapport encourageant, je n'aurai point besoin de faire appel à cet optimisme de commande dont sont imprégnés tant de discours présidentiels. Les faits seuls me suffiront, je l'espère, pour vous prouver la santé et la prospérité de notre association qui, cette année encore, a accompli une œuvre féconde. Ces faits, les voici:

Le nombre de nos adhérents ne cesse de croître. Depuis notre assemblée de Winterthour, nous avons reçu 22 membres individuels ainsi qu'un membre collectif nouveaux. Nous avons perdu 13 membres, dont 2 par décès et 5 par démission. 6 membres ont été rayés pour non-paiement de leur cotisation. Le nombre total de nos membres a ainsi passé de 359 à 369, dont 52 membres collectifs et 317 membres individuels.

La mort nous a enlevé M. John Jeanprêtre qui, pendant de longues années, donna ses services fidèles et dévoués à la Bibliothèque de la ville de Neuchâtel. De la façon la plus désintéressée, il y mena à chef d'importants travaux, notamment des classements de manuscrits. Nos collègues romands aimait sa jovialité, sa verdeur de caractère et ses aptitudes de bibliophile.

Il y a quatre jours seulement, nous avons subi une perte cruelle en la personne du Professeur Friedrich Pieth, ancien directeur de la Bibliothèque cantonale de Coire. Avec ce vétéran de notre profession disparaît le dernier membre de la Commission centrale pour la bibliographie suisse et un bibliothécaire de grande envergure. Un prochain numéro des Nouvelles relatera l'œuvre accomplie par lui à la Bibliothèque de Coire, à la Commission de la Bibliothèque nationale suisse et au Conseil de fondation de la Bibliothèque pour Tous, et les mérites qu'il s'est acquis pour toutes ces institutions. Tous les collègues qui ont eu l'avantage de l'approcher connaissaient son caractère égal et droit, son érudition, ses qualités professionnelles et son dévouement dans tout ce qui pouvait servir les bibliothèques.

Nouveaux membres individuels:

- Mlle Claude Béguin, Le Locle, Bibliothèque du Technicum neu-châtelois, Le Locle
 - » Marianne Bergdorf, Pully
 - » Madeleine Bickel, Zürich, Meteorologische Zentralanstalt
 - » Gertrud Bolliger, Aarau, Kantonsbibliothek
 - » Monique Bridel, Genève, Bibliothèque publique et universitaire
 - » Hedwig Funk, Winterthur
- M. Alfred Häberle, St. Gallen, Stiftsbibliothek St. Gallen
 - » H. Häberli, Zollikofen, Burgerbibliothek Bern
- Mlle Olga Heini, Zürich, Bibliothek des Kantonsspitals
 - » Irma Hüssy, Aarau, Kantonsbibliothek
 - » Marthe Jaccard, Lausanne, Bibliothèque du Tribunal fédéral
 - » Dora Jenny, Glarus
- M. F. G. Maier, Bern, Stadt- und Hochschulbibliothek
- Mlle B. Oeberg, Zürich
 - » Beatrice Schaad, Weinfelden
 - » Else Schaeffer, St. Gallen
- M. Walter Schläpfer Trogen, Kantonsbibliothek
 - » Hans Schuler, Altdorf, Staatsarchiv
- Mlle Astrid Trächslin, Riehen, Bibliothek Ciba, Basel
 - » Regula Waser, Zürich
 - » Eva Weber, Basel, Bibliothek Ciba, Basel
 - » Anneliese Wittwer, St. Gallen, Handels-Hochschule

Nouveau membre collectif:

Ciba Société Anonyme, Bâle

En votre nom, je souhaite la plus cordiale bienvenue à tous nos nouveaux membres. Je me réjouis de voir tant de forces jeunes venir renforcer nos rangs.

Mme Laura Gianella, ancienne bibliothécaire à la Biblioteca cantonale de Lugano, et M. Ernst Mathys, ancien bibliothécaire en chef des CFF ont été nommés membres à vie en reconnaissance des services fidèles et dévoués qu'ils ont rendus pendant de si longues années à la cause des bibliothèques suisses.

Deux de nos membres les plus éminents ont fêté cette année leur 70^e anniversaire en pleine vigueur spirituelle et physique: M. Félix Burckhardt, membre d'honneur de l'ABS et M. Henri Delarue. Vous connaissez fort bien ces deux personnalités marquantes, et mes éloges pourront donc être brefs. Ils n'en seront pas moins sincères et émus, car les mérites de ces collègues — auxquels il a été

rendu hommage ailleurs — sont exceptionnels. Tous deux ont administré avec distinction de grandes bibliothèques scientifiques, piliers de l'édifice bibliothéconomique suisse, tous deux ont été membres du Comité — M. Delarue jusqu'à ce jour — et présidents de l'ABS qu'ils ont fait bénéficier pendant de longues années de leur savoir, de leur grande expérience, de leur sagesse, tous deux enfin furent des pionniers de la Bibliothèque pour tous, l'une des plus belles œuvres sociales que notre pays ait réalisées dans le domaine spirituel. En votre nom à tous, je leur exprime notre haute estime et notre profonde gratitude pour l'œuvre qu'ils nous transmettent et que nous saurons continuer dans le même esprit de dévouement et de civisme dont ils furent animés.

M. Delarue s'étant retiré de la direction de la BPU de Genève, celle-ci fut confiée à M. Auguste Bouvier, jusqu'ici sous-directeur, et nous félicitons la BPU de cette nomination qui lui assure un avenir digne de son passé. Nos félicitations vont également à M. Bouvier, et j'ai un plaisir tout personnel à les lui exprimer, car je salue en lui un membre de la Commission de la Bibliothèque nationale dont il prendra prochainement la présidence. M. Borgeaud, notre distingué trésorier a succédé à M. Bouvier, ancien sous-directeur. A lui également vont nos plus chaleureuses félicitations.

J'en viens à l'activité de nos groupes de travail et de nos commissions.

Le groupe de travail des *bibliothèques scientifiques* s'est réuni à Fribourg sous la présidence de M. Esseiva. Au premier plan des discussions se trouvait la co-ordination des échanges avec l'étranger. Il suffirait de conserver en un seul endroit, à la disposition de toutes nos bibliothèques, certaines catégories de documents peu consultés, comme les publications en langues peu répandues et les thèses américaines. L'enquête qui permettra d'établir un plan d'ensemble est en cours.. Beaucoup de thèses américaines ne nous parviennent plus en échange des nôtres, ne pouvant être obtenues que sur microfilm, contre paiement. Comme nos universités envoient chaque année des centaines de thèses suisses aux Etats-Unis, il est estimé qu'elles devraient recevoir en commun au moins un microfilm de chaque thèse. Nous ignorons encore si une entente dans ce sens sera possible.

Le groupe de travail des *bibliothèques d'étude et de culture générale* a également tenu deux réunions, l'une à Lucerne, l'autre à Schaffhouse. Au cours de la première, le problème épineux de l'utilisation des doubles fut discuté après que l'on eût écouté deux exposés fort pertinents de MM. Husner et Dejung. Les conclusions de ces débats furent publiées dans le premier fascicule des « Nou-

velles » de l'année en cours; je retiendrai simplement que l'échange direct entre bibliothèques fut considéré comme la meilleure solution, et que cet échange offre une nouvelle occasion d'une collaboration étroite entre toutes les bibliothèques, qu'elles soient universitaires, cantonales, municipales ou populaires. L'importance des bibliothèques cantonales et municipales pour la collection de documents d'intérêt régional, au sens le plus large du terme, fut traité par M. Schnellmann, et c'est dire qu'il fut traité avec la plus grande compétence, puisque Lucerne a, depuis plus d'un siècle, donné l'exemple dans ce domaine. La réunion de Schaffhouse fut caractérisée par une large participation du personnel des services du prêt, car c'est le prêt qui fut pris comme sujet de discussion. Il présente en effet, dans les bibliothèques moyennes et petites, et notamment dans cette catégorie de bibliothèques qui se situe entre les bibliothèques scientifiques et les bibliothèques populaires, une foule de problèmes particuliers qu'exposèrent fort judicieusement MM. Schellenberg et Koch. La discussion fut si nourrie qu'il fut décidé de reprendre cet important sujet lors d'une prochaine rencontre.

Les réunions de ce groupe offrent, en-dehors du domaine strictement professionnel, l'avantage considérable de multiplier et d'intensifier les relations entre collègues d'une part, entre l'ABS et les autorités cantonales ou locales d'autre part. Je n'ai pas à vous dire toute l'importance qu'il y a à mieux faire connaître à ces dernières notre activité, nos buts et nos difficultés.

Le groupe des *bibliothèques populaires*, présidé par M. Hermann Buser, a tenu ses 4es journées de travail les 6/7 juin à Berthoud et au Kaltacker. Les « Nouvelles » ont déjà rendu compte du succès de cette manifestation suivie par une cinquantaine de personnes. Deux cours furent organisés: l'un sous la direction experte de MM. Antenen et Reinhard pour la réparation des reliures et notamment de celles d'un type nouveau, l'autre, conduit avec la compétence que vous devinez par Mlle Egli, sur la critique et l'appréciation des ouvrages. Enfin, un échange de vues sur la lecture des enfants fut introduit par M. Marti, maître d'école à Oberburg. L'intérêt que ces journées de travail trouvent auprès des personnes qui, sans être de véritables professionnels, sont responsables d'une petite bibliothèque populaire ou enfantine est tel que l'on songe à les rendre plus fréquentes que par le passé. Par ailleurs, plusieurs membres de ce groupe prirent une part très active dans une manifestation analogue organisée en avril par notre collègue M. Isler à l'intention des bibliothèques communales et populaires du canton de Thurgovie. Une quarantaine de participants suivirent les conféren-

ces sur le rôle des bibliothèques populaires et l'importance de la formation post-scolaire, sur le choix des ouvrages etc. Il faut espérer que ces rencontres se multiplieront et qu'il en soit également organisé en Suisse romande, car elles sont d'une importance fondamentale pour le développement de la lecture publique.

Le bulletin édité par ce groupe de travail sous le titre de « Décisions des bibliothèques populaires suisses », destiné à guider dans leurs acquisitions les personnes ne pouvant opérer leur choix sur les ouvrages mêmes, est de plus en plus apprécié et compte aujourd'hui 245 abonnés. Notons, non sans regret, que neuf bibliothèques suisses-romandes seulement s'y intéressent. C'est trop peu, mais l'on peut espérer que ce nombre augmentera, puisque depuis cette année les analyses publiées en français sont considérablement plus nombreuses, grâce à la plume diligente de notre collègue M. Berthoud. L'autre publication du groupe des bibliothèques populaires, le « Guide pour l'administration des petites bibliothèques », est épuisé dans son édition générale; de l'édition faite dans la série des « Publications de l'ABS » il ne reste qu'environ 200 exemplaires.

Enfin, le groupe des bibliothèques populaires fut chargé par le Comité d'étudier le problème de l'introduction du bibliobus en Suisse, et en premier lieu à Zurich et dans ses environs. Un premier échange de vues entre tous les milieux intéressés et les autorités eut lieu en juin à Zurich; l'on constata l'intérêt général et décida de confier l'examen de détail à une commission restreinte.

La *Commission d'examen* a tenu une session d'une semaine en octobre sous la présidence de M. Delarue. Sept candidats se présentèrent dont six subirent les épreuves avec succès. Ce sont: Mlle Bösch, MM. Golowin, Müller et Pinösch, Mlles Straumann et Trächslin. Le diplôme de l'ABS put être remis à Mlle Trächslin, les autres candidats doivent encore soumettre leurs travaux de diplôme. En février, la Commission se réunit à nouveau pour examiner un manuel sommaire pour la préparation au diplôme de l'ABS. Ce manuel, rédigé sous la direction de M. Egger par les candidats aux examens d'octobre, poursuit le but louable de créer une base commune pour l'instruction conférée dans les différentes bibliothèques. Il fut décidé de ne point publier ce manuel tel quel, mais il pourra servir de point de départ pour la préparation d'autres candidats. L'art. 11 du Règlement d'application des examens professionnels de l'ABS, établi par la Commission en vertu du § 15 des Résolutions d'Yverdon, fut complété par une adjonction approuvée par le Comité. Il a désormais la teneur suivante: « Les candidats qui ont échoué ne peuvent se représenter qu'une seule

fois. Ils devront alors passer un examen sur toutes les branches pour lesquelles ils n'ont pas obtenu la note 5 ».

La *Commission du personnel*, présidée par M. Eugen Egger a traité en deux réunions les questions suivantes: En premier lieu, elle avait été chargée par le Comité d'examiner la proposition d'un de nos membres d'introduire pour nos volontaires un contrat d'apprentissage, dans le but de leur obtenir des réductions de tarif dans les trains, tramways etc. Une enquête fut menée auprès des instances compétentes — BIGA et CFF — dont le résultat fut transmis pour étude à l'un de nos collègues juristes, M. Flury. Il apparaît que les désavantages d'un pareil contrat dépasseraient largement les avantages et que par conséquent cette idée doit être abandonnée. — La Commission revint à la charge pour que soit instituée une instance de recours contre les décisions des examinateurs dans les épreuves de diplôme. La Commission d'examen considérera ce problème lors de sa prochaine séance. A première vue, il semble qu'un recours éventuel devrait être présenté en premier lieu au Comité de l'ABS, puisque c'est lui qui nomme la Commission d'examen. Mais à vrai dire, la question me semble quelque peu académique, car depuis qu'il existe des examens de l'ABS, il ne s'est produit, que je sache, aucun cas où l'on eût pu songer à un recours.

— En relation avec une enquête menée sur le plan international par M. Larsen à Copenhague concernant la répartition des fonctions entre les différentes catégories de bibliothécaires, la Commission s'est orientée sur les méthodes et les buts d'une pareille étude. La question est actuellement entre les mains du Comité. — A trois reprises, le président de la Commission a fourni à des bibliothèques cherchant à obtenir une révision de leur échelle de traitements les données nécessaires pour étayer leurs demandes. Il s'est révélé à cette occasion que nos dossiers, datant de 1947, sont dépassés en bien des points. Une nouvelle enquête sera menée incessamment afin de mettre à jour notre documentation. — M. Hermann Buser, ancien président et actuellement membre de la Commission, a demandé d'être relevé de sa charge. Je tiens à lui exprimer ici la reconnaissance très profonde du Comité et de l'ABS toute entière pour l'immense travail qu'il a fourni avec un dévouement exemplaire pour le bien de tous.

La *Commission de statistique* a pu, cette année, travailler avec toute la diligence voulue, grâce à la bonne volonté manifestée par toutes les bibliothèques. Les statistiques de l'année passée ont pu paraître déjà en juin, c'est-à-dire à un moment où elles rendent de réels services. Une amélioration réjouissante dans les données fournies est à noter; toutefois, il subsiste un désaccord inquiétant

entre les recettes et les dépenses, plusieurs bibliothèques n'indiquant point les dépenses — salaires, matériel etc. — qui sont réglées directement par leur instance supérieure.

Venons-en maintenant à l'enfant de nos soucis, le RP4, le «*RéPERTOIRE DES PÉRIODIQUES ÉTRANGERS DANS LES BIBLIOTHÈQUES SUISSES, 4^e ÉDITION*». Il y a une année à Winterthur, je vous avais promis que le manuscrit serait achevé en janvier 1953, et vous vous attendez par conséquent à ce que je vous annonce aujourd'hui qu'il est sous presse. Détrompez-vous, il n'en est rien. Comme l'année dernière le manuscrit est toujours à la veille d'être achevé, mais l'imprimeur n'en a pas encore reçu la première feuille. Vous me direz que les promesses des bibliographes valent celles des amoureux. C'est possible, mais il y a pourtant une différence essentielle: les amoureux pèchent par excès d'insouciance, les bibliographes par excès de conscience. M'adressant à des bibliothécaires, je suis sûr de me faire comprendre — et pardonner. En bibliographie, le mieux n'est pas l'ennemi du bien: il n'y a que le mieux qui compte, qui soit acceptable. De ce mieux, nous approchons à grands pas, car nous en sommes déjà à la lettre S. Je préfère ne plus m'engager quant à la date à laquelle sera achevée la lettre Z — bien qu'on me laisse espérer qu'elle portera encore le millésime 1953. Ma chiva piano, va sano e lontano, et d'une chose je puis vous assurer en toute conscience — c'est que nous arriverons à bon port. Et pendant que les techniciens avançaient lentement mais sûrement, les organisateurs n'ont pas perdu leur temps et ont définitivement assuré le financement de l'édition. Le devis de l'imprimeur s'élève à 80 000 fr. environ, une somme qui semble grande comme une montagne à des bibliothécaires. Mais si la foi déplace des montagnes, l'intelligence peut en faire autant, et cette intelligence, nous l'avons trouvée auprès du Fonds national pour la recherche scientifique. Reconnaissant l'importance fondamentale du RP4 pour tout travail de recherche, le Fonds national nous a promis une avance de fonds correspondante, remboursable par la vente du Répertoire. Il nous demandait cependant, pour des raisons de principe, de chercher ailleurs au moins un cinquième de cette somme. Le Comité décida de demander aux cantons une contribution à fond perdu non seulement de 16 000, mais de 30 000 fr., afin de pouvoir abaisser d'autant le prix de vente du Répertoire, au profit des petites bibliothèques et des chercheurs individuels pour qui le RP4 sera un instrument du travail quotidien. Nous inspirant de la répartition, non pas de subventions fédérales, mais des bénéfices des loteries, nous avons distribué cette somme parmi les cantons selon le nombre de leurs habitants, et votre président a eu le plai-

sir et l'honneur d'adresser en mai des lettres circonstancières aux 25 gouvernements cantonaux, leur demandant une contribution de 0,64 cts par tête d'habitant. En même temps il fut demandé à la Conférence des chefs des départements cantonaux de l'instruction publique d'appuyer notre requête ce qui nous fut promis. Les réponses reçues à ce jour sont fort encourageantes. Ont accepté, dans l'ordre chronologique, les cantons suivants: Obwalden, Fribourg, Appenzell Rh/i., Tessin, Valais, Grisons, Bâle-Ville, Genève, St-Gall. Et ce dernier canton, disons-le à sa louange, nous allouait non pas les 1967 fr. que nous lui demandions, mais spontanément 3000 fr. — Le total de ces contributions atteint 9484 fr. Le canton de Fribourg nous a promis les 1010 fr. demandés, à condition que tous les autres cantons donnent suite à notre demande. Deux cantons se sont récusés: Uri pour 182 fr. et Vaud pour 2402 fr. — Je ne serais pas Vaudois moi-même, si j'acceptais cette réponse comme définitive. Les 15 autres cantons ne se sont pas encore prononcés. Je rappelle ici que les bibliothèques membres de l'ABS ont contribué aux frais de rédaction du manuscrit pour une somme d'environ 10 000 fr., et que les neufs hautes écoles suisses nous ont déjà versé, dans le même but, une contribution de 8500 fr. Et je ne parle pas de l'apport tacite et bénévole en main-d'œuvre et heures supplémentaires fourni par le personnel de la Bibliothèque nationale. Permettez-moi de conclure ce chapitre en disant ma confiance dans le succès total de notre entreprise. Nous l'avons entamée et nous la poursuivons avec tenacité dans l'intérêt du travail intellectuel et du potentiel scientifique de notre pays.

Disons deux mots de nos « Nouvelles ». J'espère que la présentation simple mais convenable que nous avons pu leur donner grâce à votre munificence trouve votre approbation. Quant au contenu, je puis vous assurer que la rédaction s'efforce de lui donner un niveau digne de nos deux associations, et j'adresse un appel amical et pressant à nos amis les documentalistes de nous fournir le plus de bonne matière possible pour que nous puissions leur faire la place qui leur revient de droit. Mais les documentalistes sont certainement plus sages que les bibliothécaires, car ils hésitent

* Peu de jours après l'Assemblée générale, le Conseil d'Etat de Neuchâtel nous informait qu'il nous accordait une contribution de 750 fr. à laquelle venait s'ajouter, sur sa demande, une somme égale consentie par les villes de Neuchâtel (300 fr.), La Chaux-de-Fonds (300 fr.) et Le Locle (150 fr.). Selon notre barème, le part de ce canton eût été de 815 fr. seulement. Puis nous reçumes le consentement des Cantons de Zoug et d'Appenzell Rh/e. amenant le total des contributions à 11 534.—.

bien plus que ceux-ci à augmenter, par les écrits de leur plume, l'amas déjà si inquiétant de la production littéraire.

Quittons maintenant le cadre strict de notre association et jetons un regard sur les événements autour de nous. Je mentionnerai en premier lieu le très beau travail accompli par la *Schweiz. Arbeiterbildungs-Zentrale*, sur laquelle son dévoué secrétaire, M. Neumann, a bien voulu nous fournir quelques données. Les 150 bibliothèques ouvrières possèdent entre elles environ 150 000 volumes. Elles sont très différentes d'importance, les deux plus grandes, celle de la Maison du Peuple à Lausanne et la Unionsbibliothek à Zurich, comptant 23 000 et 13 400 volumes respectivement. Ces bibliothèques ont prêté en tout environ 200 000 volumes, et, comme dans toutes les bibliothèques populaires, l'on peut compter que chaque ouvrage prêté est lu au moins par deux personnes en moyenne. Ces chiffres sont d'autant plus respectables que les bibliothèques ouvrières sont gênées dans leur activité et dans leur développement par l'insuffisance de leurs moyens. Seules 46 d'entre elles reçoivent des subsides réguliers des communes, pour un montant total de 18 500 fr. C'est bien peu. La Centrale a organisé comme chaque année un cours à l'intention des personnes responsables de ces bibliothèques, où furent traitées des questions de bibliothéconomie et concernant le choix des ouvrages. Dans le même but, la Centrale publie une liste bimestrielle d'ouvrages recommandés; elle a également édité une affiche et d'autres imprimés de propagande. Nous retenons comme particulièrement significative et rassurante la remarque de M. Neumann que ni les guildes du livre, ni la TSF et les débordements de l'industrie du plaisir n'ont eu d'effet délétère sur la fréquentation des bibliothèques.

La *Commission cantonale zurichoise pour les bibliothèques populaires et pour la jeunesse* a pu, grâce à une augmentation de ses crédits, intensifier et développer son action dont nous signalions les débuts dans notre dernier rapport. Cinq bibliothèques nouvelles furent ouvertes, des listes d'ouvrages recommandés publiées et un choix de livres réuni dans deux expositions itinérantes, l'une consacrée aux livres pour la jeunesse, l'autre à des ouvrages destinés plus particulièrement à la population rurale. La *Commission argovienne de lecture publique* a, elle aussi, vu ses crédits augmenter; elle dispose actuellement de 5000 fr. pour l'achat d'ouvrages qu'elle distribue aux bibliothèques populaires du Canton dont le nombre s'est accrû de plusieurs unités au cours de l'année. Une augmentation des crédits a également été allouée à la *Freie Städtische Bibliothek* à Bâle. La *Bibliothèque pour Tous*, les *Bibliothèques municipales de Genève, Lausanne et Neuchâtel* ont constaté

un accroissement réjouissant du prêt. La *Bibliothèque Pestalozzi* à Zurich lutte encore pour une augmentation adéquate de ses crédits; notons toutefois comme un signe encourageant qu'elle fut chargée par la direction des écoles d'élaborer un plan d'ensemble pour doter la ville et sa banlieue de bibliothèques et salles de lecture en nombre suffisant. L'*Association des bibliothèques d'hôpitaux* a obtenu les fonds pour la création, à l'hôpital de la Ville de Zurich, d'une bibliothèque destinée aux malades et au personnel. Le service en sera assuré par la Bibliothèque Pestalozzi. Notons, pour en terminer avec les bibliothèques populaires, une remarques pertinente de Mlle Studer: le développement des bibliothèques enfantines en Suisse alémanique semble enfin entrer dans une phase plus active, l'opinion publique s'éveille, mais il est fort regrettable que les initiatives ne puissent partir des grandes bibliothèques populaires, faute de moyens. C'est une des grandes tâches de l'ABS de veiller à ce qu'une trop grande dispersion des efforts soit évitée et que partout l'on arrive à des solutions techniquement satisfaisantes.

Dans les domaines des *bibliothèques cantonales*, nous mentionnons la constitution à Altorf d'une Société pour la création d'une Bibliothèque cantonale uranienne. Félicitons M. Schuler, archiviste cantonal, de son heureuse initiative à laquelle, ayant été témoin du succès de cette manifestation, nous pouvons prédire le plus bel avenir.

Je m'en voudrais de passer sous silence dans ce rapport la publication du fameux plan du Couvent de St-Gall, sur lequel on trouve le premier plan d'une bibliothèque connu en Europe, datant de l'an 820, splendide impression en huit couleurs.

Nos contacts avec d'autres groupements furent comme toujours excellents. Notre amitié traditionnelle avec l'Association suisse de documentation s'est trouvée si possible encore affermie par la présence à notre Comité d'un deuxième membre de son Bureau, M. Scherrer, directeur de la Bibliothèque de l'EPF. Nous nous félicitons hautement de l'appui et de la compréhension que nous trouvons en toute occasion auprès de l'ASD. A la Fédération suisse pour l'éducation des adultes, nos représentants assistent au début fort intéressant d'une activité qui aura certainement des répercussions intéressantes pour nous.

Nos relations avec l'étranger furent cette année particulièrement nombreuses. L'ABS fut représentée aux réunions de la Vereinigung österreichischer Bibliothekare, du Verein deutscher Bibliothekare siégeant en commun avec le Verein deutscher Diplombibliothekare, du Verband deutscher Volksbibliothekare, de l'Associazione

italiana per le biblioteche, et enfin, ces jours-ci, à un congrès organisé par les bibliothécaires de la Sarre. Soulignons tout le plaisir que nous a donné une visite de nombreux collègues allemands à plusieurs de nos bibliothèques, à l'issue de leur assemblée à Constance. Est-il besoin de dire que nous fûmes également présents à la session de la Fédération internationale des Associations de bibliothécaires? — Tous ces contacts ont été extrêmement fructueux, tant, par leur intérêt professionnel que par les amitiés personnelles qu'ils ont fait naître. Voyons-y la preuve que les intellectuels sont, et seront toujours, les meilleurs agents de liaison entre les peuples.

Mesdames et Messieurs, je termine pour que vous ne me rappelez pas poliment la parole de Goethe à Hafis: « Daß Du nicht enden kannst, das macht Dich groß ». — S'il a pu vous sembler que j'aspire à ce genre de grandeur, dites-vous bien que la faute n'en revient pas à moi, mais à vous-mêmes. Car si j'ai eu tant de choses à relater, c'est uniquement parce que vous avez si bien travaillé. Je vous en suis profondément reconnaissant. Je n'imagine pas de meilleur esprit que celui qui règne à l'ABS, esprit d'amitié, d'amour de la profession, de dévouement à la cause commune. Maintenez cet esprit, et l'avenir de l'ABS est assuré.

DAS SCHWEIZER INKUNABELINVENTAR (Schweizer Inkunabelrepertorium)

Seine Entstehung, Geschichte und Finanzierung, seine Hilfsmittel.

Von Arnold PFISTER.

Die Redaktion der „Nachrichten“ hat schon verschiedentlich festgestellt, daß zumal bei jüngeren Kollegen die Existenz und die Bedeutung des von einer früheren Bibliothekarengeneration ins Leben gerufenen schweizerischen Inkunabelrepertoriums beinahe unbekannt sind. Sie hat deshalb den Basler Inkunabelspezialisten Dr. Arnold Pfister, der nach früherer, halbtägiger Anstellung seit Jahren freiwillig dem Repertorium seine Sorge angedeihen läßt, gebeten, hier über die Geschichte und den gegenwärtigen Zustand der Inkunabelaufnahme in der Schweiz zu berichten. *Anm. d. Red.*

Es ist unter den Fachleuten und einer weiteren Gelehrtenwelt bekannt, daß die Arbeit an Katalogen und Inventaren, auch Repertorien oder Census genannt, ein großes Maß persönlicher Entsaugung verlangt. Trotzdem unterzogen und unterziehen sich doch auch berühmte Fachwissenschaftler aller Lebensgebiete dieser undankbaren Aufgabe; für die Schweiz genügt dazu der Name Al-